

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
									✓		

FEUILLETON ILLUSTRÉ

PARAISSANT LE JEUDI

\$1.00 PAR ANNÉE.

MORNEAU & CIE., ÉDITEURS

2 CENTS LE NUMÉRO

LA FILLE DE MARGUERITE

TROISIÈME PARTIE.—MME VERDIER.

XII.

L'évadé de Troyes était si habilement traversé que son ex-complice ne le reconnut pas, il lui dit en se soulevant à demi pour un salut sommaire :

— Je crois, monsieur, que vous vous trompez... Qui demandez-vous ?

— Je demande monsieur Jarrelonge... répliqua Léopold, c'est bien ici, n'est ce pas ?

Et il entra tout à fait, en refermant la porte dont il avait eu soin de retirer la clef.

En entendant la voix du nouveau venu, le libéré était devenu pâle comme un spectre.

Il sentait ses jambes chanceler sous lui.

— Toi !... balbutia-t-il effaré ; c'est toi !...

— Tu me reconnais donc !... fit Léopold avec un mauvais sourire. Nous ne nous sommes pas vus depuis si longtemps que tu pouvais avoir oublié tout de moi jusqu'au son de ma voix...

Jarrelonge était revenu déjà de sa première et instinctive terreur.

— Tu te trompes bigrement ! s'écria-t-il, je pensais à toi tout le temps !... C'est la Providence qui t'envoie !...

— La Providence ? répéta Léopold avec un effrayant sérieux. Rien ne m'étonne moins... La Providence est de mes amis... Je me charge même au besoin de la suppléer...

— Depuis quinze jours, je te cherche...

— Ta parole ? fit l'exclusionnaire en ricanant.

— Foi de Jarrelonge...

— Bah ! vraiment ?... Ta conscience parlait sans doute...

Tu avais des remords...



Ce dernier s'abattit sur la petite table qu'il entraîna dans sa chute.

— Des remords... balbutia le libéré avec embarras.

— Eh ! mon Dieu, ça se comprendrait... les natures les plus endurcies en ont quelquefois... Mais ne te dérange donc pas. Tu venais de te mettre à table... continue ton souper... Tandis que tu mangeras nous causerons tranquillement...

— Il s'agit bien de causer tranquillement ! répliqua Jarrelonge avec impétuosité. Je t'ai dit que je te cherchais de puis quinze jours, et c'est vrai...

— Que me voulais-tu ?

— Te communiquer des faits graves, t'apprendre une résurrection qui peut te perdre...

Léopold s'assit de l'autre côté de la table et dit du ton le plus calme.

— La résurrection de la jeune fille du pont de Bercy, je suppose ?

Jarrelonge le regarda d'un air hébété.

— Quoi ? murmura-t-il ! tu sais cela ! !

— Pardie ! ! et bien d'autres choses encore...

— Lesquelles ?

— Toutes celles, généralement, que j'ai intérêt à connaître...

— Tu sais que la demoiselle habite cette maison ?

— Oui.

— Qu'elle occupe la chambre contiguë à la mienne? ...

Léopold ignorait ce détail qu'il nota dans sa mémoire. Cela ne l'empêcha point de répondre :

— Je le sais...

Puis il ajouta, non sans amertume :

— Je sais aussi qu'à cette heure elle a dans les mains les lettres contenues dans le sac de madame Ursule ; je sais qu'elle s'est présentée chez le notaire dont une de ces lettres portait l'adresse, et qu'elle a reçu de lui un paquet cacheté qu'elle doit remettre à un notaire de Nogent-sur-Seine en échange d'une fortune...

Jarrelonge, frappé de stupeur, ressemblait à un homme ivre.

— Ah ! ça, mais... s'écria-t-il... tu es donc le diable !...

— Peut être bien...

— Qui t'a révélé toutes ces choses ?...

— C'est mon secret...

— Puisque tu n'ignores rien, tu sais aussi sans doute que la petite se mettra en route demain matin, escortée de son amoureux, un particulier du nom de Paul...

— Bon ! pensa Léopold. Elle n'est point partie... tout va bien...

Il ajouta, mais à haute voix.

— Je savais cela comme le reste, et je sais de plus qu'un drôle, un faux ami en qui j'avais mis ma confiance, un collaborateur amplement payé, a livré à Renée tous mes secrets, après avoir volé le sac de madame Ursule...

— Tu veux parler du Belge Oscar Loos ? fit Jarrelonge épouvanté de l'accent de Léopold et de l'expression de ses regards.

— Je veux parler de toi !

— De moi ?... commença le libéré.

— Oui ! cent fois oui !... interrompit le cousin de Pascal. De toi qui a volé le sac, qui a retrouvé la jeune fille et qui lui as vendu les deux lettres !...

Jarrelonge tremblait de tout son corps. Il eut néanmoins la force de hausser les épaules.

— Allons, tu es fou ! répliqua-t-il. Comment supposes-tu que j'aurais été me livrer ainsi ? Pourquoi aurais-je volé ce sac, ignorant ce qu'il contenait et ne sachant même pas de quoi il s'agissait ?

Léopold fit un geste de colère et s'écria :

— Tu m'as bien volé mon argent et mes papiers !

Cet argument qui semblait indiscutable ne déconcerta point Jarrelonge.

— Ça, dit-il, c'est une autre affaire...

— Que nous réglerons tout à l'heure... reprit Léopold.

— Quand tu voudras, et tout de suite si ça te convient...

Te figures-tu par hasard que tu m'épouvantes ?... Ah ! mais, non, et je me rebiffe à la fin ! Les lettres que tu m'accuses d'avoir vendues à Renée, la demoiselle du pont de Bercy, sont tombées dans ses mains bien malgré moi...

— Allons donc !

— Et la preuve, c'est que j'ai risqué ma peau pour les ravoir et pour nous garder de la guillotine.

— C'est un mensonge...

— Calme tes nerfs... écoute-moi cinq minutes et tu me croiras...

— Jamais de la vie !

— Ecoute toujours...

Jarrelonge raconta comment, ayant découvert par hasard que Renée était vivante et demeurait dans la chambre voisine, il avait appris que Paul se mettait à la recherche des lettres ; il entra dans les détails de son voyage à Anvers et montra sa blessure.

Léopold restait incrédule.

— Belle histoire, en vérité, et qui fait grand honneur à ton imagination !... dit-il avec un rire ironique. Explique-moi donc alors pourquoi, sachant que les papiers dangereux sont à côté de toi, de l'autre côté d'une cloison, tu te prépares à filer. Voici la preuve de tes projets de départ ! ajouta l'ex-réclusionnaire en montrant une valise fermée et une malle cordée soigneusement. Bien convaincu qu'un jour je te repincerais, et craignant de passer un mauvais quart d'heure, tu allais mettre une frontière quelconque entre nous, en me laissant désarmé à la discrétion de mes ennemis ! Halte là ! mon garçon !... Nous sommes complices, par conséquent solidaires, et les choses ne finiront pas ainsi...

— Alors, tu refuses de me croire ?

— Parfaitement...

En face de ce parti pris, Jarrelonge sentit l'irritation le gagner à son tour.

Il vida d'un tirait son verre et répondit d'un ton goguenard :

— Puisque c'est comme ça, mon bon, chacun pour soi !... Nous allons discuter nos petits intérêts !... Je me fiche pas mal de tes papiers dangereux qui sont chez Renée ! Est-ce que tout ça me regarde ! Il s'agit d'une fortune, dis-tu... C'est bien possible, mais tu ne soufflais mot de cette fortune quand il était question de noyer la petite... Tu te servais de moi pour tirer les marrons du feu et les manger tout seul... Tu me faisais l'aumône de quelques malheureux « foflots garatés... » Tu m'exploitais à propos des fausses clefs qui t'ont servi à fouiller les meubles de l'hôtel de Terrys, et tu trouvais mauvais que je veuille me mettre à l'abri quand les combinaisons qui devaient t'enrichir en me laissant gueux tourment contre toi ! Ça, par exemple, c'est trop fort ! Tu m'as roulé comme un conscrit et au moment où moi, bonne bête, je me mettais en quatre pour te retrouver et t'avertir, tu te défilais de moi et, à présent, quand je te dis la vérité pure, tu me traites de menteur !... J'en ai par-dessus la tête de tout ça !... Oui, je file, et tu te débarbouilleras comme tu voudras, ou plutôt comme tu pourras, en compagnie de ton cousin Pascal Lantier avec qui tu devais partager la grenouille !

L'évadé de Troyes pinça les lèvres en fronça les sourcils.

— Toi, pensait-il, tu en sais trop long !

Jarrelonge se versa à boire.

— Veux tu trinquer ? demanda-t-il en riant à Léopold.

— Pourquoi pas ?... Les querelles ne servent à rien...

Mieux vaut tâcher de nous entendre...

— Nous entendre ? répéta Jarrelonge. A quel sujet ?

— Tu vas me rendre les papiers que tu m'as volés...

— Quels papiers ?... Les « Mémoires » du comte de Terrys ?

— Oui...

— Sur lesquels il y a la preuve que la fille du comte est innocente du crime de parricide... et que cependant le cousin Pascal et toi vous la laisserez condamner pour des intérêts d'argent que je ne connais pas...

— Peu importe ce que contiennent ces Mémoires... dit Léopold avec impatience. Tu vas me les rendre...

— Ça dépend...

— De quoi ?
— Du prix que tu veux y mettre... Combien me les achè-tes-tu ?

— Tu m'as volé de l'argent...

— Volé... volé... Et tu crois que pour les quatre sous qui étaient dans la commode du passage Tocanier, je te rendrai une machine qu'on me payerait cent mille francs comme un liard ? fit Jarrelonge en riant.

L'ex-révolutionnaire serra les poings avec fureur.

— Ainsi, dit-il d'une voix sifflante, ainsi, tu vendrais ces Mémoires ?...

— Jo n'en ai pas eu l'idée, parole d'honneur !... Mais, mon vieux, faut pas faire le malin avec Bibi... Bibi te tient... Là-dessus, nous allons trinquer comme une paire d'amis...

Jarrelonge se leva et, tournant le dos à sa victime, il alla ouvrir un placard dans lequel il prit un verre. Ceci fut fait en moins d'une demi-minute, mais cet espace de temps si court suffit à Léopold pour mettre à exécution le projet qu'il méditait.

Depuis que son co-dévoilé parlait de trinquer, il avait glissé sa main dans la poche de son pardessus, ouvert le coffret de orystal et saisi entre ses doigts une pincée de poudre de crotales. Au moment où Jarrelonge ne pouvait le voir il jeta dans le verre aux trois quarts plein le terrible poison.

Le libéré revint, plaça devant Léopold un verre qu'il remplit jusqu'au bord, et se rassit en disant :

— A ta santé, ma vieille... Ce n'est pas du chambertin, tu sais, ni du pomard, mais ça se laisse boire tout de même...

— A ta santé... répliqua Léopold.

Il choqua son verre contre celui de Jarrelonge, l'approcha de ses lèvres et le vida jusqu'à la dernière goutte.

Le libéré en fit autant, et reprit :

— Voyez, je suis bon garçon... entendons-nous... s'il y a moyen...

— Je t'écoute... dit froidement Lantier.

— Tu as fait de grosses affaires et, puisque te voilà et que tu sais tout, il est probable que la petite n'emportera pas à Nogent-sur-Seine les papiers qui te taquinent.

— C'est impossible...

— Dis donc que c'est certain... Tu veux palper la fortune... je t'approuve... Moi, j'ai dans la tête de filer ; seulement, pour te rendre service, je consens à retarder un peu mon voyage, afin que nous traitions l'affaire des « Mémoires » du comte de Terrys...

— Combien veux-tu ?

— Cinquante mille francs...

Léopold haussa les épaules.

— Décidément, fit-il, tu es fou !

— Pas tant que ça, mon camarade...

— Est-ce que j'ai cinquante mille francs ?

— Toi, non, je le crois volontiers. Mais ton cousin Pascal, le riche entrepreneur, les a certainement et peut les donner.

— Pascal n'est pas à Paris...

— D'accord, mais tu sais où il est et tu le rejoindras sans peine... Je te laisse jusqu'à demain...

— C'est court !...

— Ça doit suffire... Je te donnerai rendez-vous dans un café bien fréquenté, à midi si tu veux... à la brasserie Gruber et Reeb, par exemple, boulevard Beaumarchais, près des « Quatre Sergents de la Rochelle... » Tu m'apporteras cinquante mille balles... En échange je te donnerai le manuscrit et les autres

papiers, y compris la fameuse lettre du notaire que je me charge d'avoir...

— Et si je refusais, moi ? fit Léopold en se levant. Si je ne voulais pas remettre à demain ?

— Il faudra bien que tu le veuilles, mon bon ami, répliqua Jarrelonge sans se déconcerter, car il me faut à moi le temps d'aller chercher le manuscrit dans l'endroit où je l'ai mis en sûreté...

L'évadé de Troyes haussa les épaules et répondit :

— Mensonge sur mensonge ! Ton idée fixe est de filer en emportant les papiers... Eh bien ! je les aurai malgré toi...

— Malgré moi ? répondit Jarrelonge avec un ricanement. Crois-tu ?

— J'en suis certain.

— Cesera difficile.

— Non... un peu de patience suffira.

— La patience n'y fera rien... Donnant, donnant, sinon, bernique Sansonnet ! Au lieu de t'éterniser ici, tu ferais mieux d'aller demander à Pascal Lantier les cinquante mille francs que je réclame...

— Je ne demanderai pas un sou à Pascal Lantier et j'attendrai...

— Quoi ?

— Que tu sois mort...

— Eh ! bien, mon vieux, tu attendras longtemps ! Je n'ai nulle envie de mourir à la fleur de mon âge...

— Il te reste cinq minutes à vivre... Tu es empoisonné...

Jarrelonge se leva d'un bond.

— Empoisonné ! s'écria-t-il en pâlisant, — ah ! canaille !... Mais non, tu veux m'effrayer... c'est une blague... et elle est mauvaise...

— Je te dis que tu es empoisonné... Jo te dis que tu vas mourir... Dans un instant ce sera fini et je fouillerai tout à mon aise la valise où tu dois avoir enfermé les papiers qu'il me faut...

Le libéré, dont le visage se décomposait à vue d'œil, appuya ses deux mains sur sa poitrine en poussant un sourd rugissement.

— Ça commence... sois paisible, dit Léopold, ça ira vite...

Le misérable retomba comme une masse sur la chaise qu'il venait de quitter.

Il tremblait de tous ses membres ; de grosses gouttes de sueur inondaient ses tempes ; ses yeux hagards s'attachaient sur son meurtrier avec une expression d'indicible terreur.

Soudain il se leva, comme mû par un ressort, et s'élança sur Léopold. Il voulait appeler au secours ; sa voix expira dans gorge, mais ses mains avaient saisi les vêtements de son ex-complice et s'y cramponnaient.

L'évadé de Troyes parvint à se dégager à la suite d'une lutte effrayante et repoussa violemment Jarrelonge. Ce dernier s'abattit sur la petite table qu'il entraîna dans sa chute.

La lampe pleine de pétrole se brisa sur le plancher, couvrant de liquide en feu les vêtements du moribond.

— Allons, se dit Léopold en saisissant la valise, Le manuscrit doit être là dedans.

En deux enjambées il gagna la porte qu'il referma derrière lui. Il descendit l'escalier comme une trombe et, une fois sur le trottoir de la rue Beautreillis, gagna la rue Saint-Antoine au pas de course.

Plaçé de la Bastille il prit une voiture et donna l'ordre au cocher de le mener rue des martyrs, au coin de la rue de Navarin. Le cheval partit au grand trot.

XI

Nous avons quitté Paul et Renée au moment où, sortant de l'étude de Me Emile Auguy, ils montaient en voiture pour se rendre au magasin de madame Laurier.

Renée, — nos lecteurs l'ont appris par l'entretien de Zirza avec Léopold dans le pavillon de Port-Créteil, — avait mis son amie au courant de ce qui venait de se passer chez le notaire, et lui avait annoncé que le lendemain elle irait à Nogent-sur-Seine.

Madame Laurier, heureuse du bonheur probable de la jeune fille, l'avait retenue à déjeuner ainsi que Paul. Aussitôt après le repas, Mme Verdier était partie pour Port-Créteil où nous savons ce qui l'attendait.

Paul et Renée avaient pris le chemin de la rue de l'École-de-Médecine, afin de s'informer s'il était arrivé quelque dépêche de Jules Verdier. L'étudiant entra chez la concierge qui travaillait avec sa fille, une enfant de quatorze ans environ.

— Avez-vous reçu une dépêche ? lui demanda-t-il.

— Adressée à madame Isabelle ?

— Oui.

— Je l'ai reçue, monsieur Lantier, et je vais vous la remettre, comme c'est convenu avec madame...

Paul déchira l'enveloppe bleue, et prit aussitôt connaissance de son contenu.

— Eh ! bien ? fit Renée.

— La mère de notre ami va un peu mieux, mais il est obligé de rester encore à Poitiers...

Les deux jeunes gens allaient se retirer. La fille de la concierge les arrêta.

— Mais, monsieur Paul, dit-elle, il y a aussi quelque chose pour vous...

— Pour moi ? répéta l'étudiant.

— C'est ma foi vrai... s'écria la concierge, la petite a plus de tête que moi, car j'allais l'oublier... C'est une espèce de papier timbré qu'un employé du palais de justice a apporté tout à l'heure.

— Un papier timbré du palais de justice ?

— Oui, monsieur Lantier... Je l'ai mis dans votre case...

Paul mit la main sur un papier imprimé, ne contenant que quelques lignes d'écriture et plié en quatre. Renée tremblait, sans savoir pourquoi.

— Qu'est-ce que cela peut être ? se demandait l'étudiant.

Il sortit de la loge, s'arrêta, déplia la feuille et y jeta les yeux.

— Une mauvaise nouvelle ? balbutia la fille de Marguerite en voyant le visage de son fiancé s'assombrir.

— Une mauvaise nouvelle, oui, chère Renée, répondit Paul, non pas que ce papier m'annonce un malheur, mais il va me contraindre à vous faire retarder votre voyage à Nogent-sur-Seine...

— Retarder mon voyage ! !

— Hélas, oui...

— Qu'est-ce donc que cette feuille, et que contient elle ?

— C'est une citation à témoin, émanant d'un juge d'instruction qui m'enjoint de me présenter à son cabinet demain, à une heure.

— On vous appelle chez un juge d'instruction ! fit Renée avec épouvante. Serait-ce pour l'affaire d'Anvers ?

— Non... et je crois savoir ce que me veut ce juge... Mon

père a été appelé au Palais dernièrement... J'ai la conviction qu'il s'agit de mademoiselle Honorine de Terrys.

— Pauvre jeune fille ! murmura Renée, je ne puis admettre qu'elle soit coupable du crime dont on l'accuse.

Paul reprit :

— Il m'est impossible de manger à cet appel, sans compter que le juge me ferait appréhender au corps pour me contraindre à l'obéissance ; mon devoir est de chercher à éclairer la justice au sujet de la mort du comte... Comme vous, je crois fermement Honorine innocente... Ah ! si mon témoignage pouvait suffire à la faire acquitter, elle serait bientôt libre...

— Votre témoignage est indispensable, je le comprends, répondit la jeune fille. Vous remplirez un devoir en restant à Paris, mais cela ne m'empêchera point d'aller à Nogent-sur-Seine.

— Seule, chère Renée !

— Pourquoi non ?

— C'est impossible.

— Je partirai cependant... J'y suis bien résolue...

— Je souhaite ardemment ne point vous quitter... Ne pouvez-vous m'accorder un jour ?...

— N'exigez pas cela de moi, mon ami... J'ai hâte de savoir le secret de ma vie... L'incertitude me brise... l'attente me fait mal. Je dois... je veux partir.

— Oubliez-vous donc que vous êtes entourée d'ennemis ?... Oubliez-vous que le notaire lui-même m'a donné le conseil de bien veiller sur vous ?...

— Les craintes du notaire sont exagérées... Mes ennemis ont perdu tout pouvoir puisque je possède les papiers.

— Je vous laisserai donc partir, Renée, mais non pas seule. Si Jules avait été à Paris, je l'aurais prié de vous accompagner... A défaut de son assistance, nous en aurons une autre...

— A qui donc me confierez-vous ?

— Vous allez le savoir... Venez...

La fille de Marguerite s'appuya sur le bras de Paul. — Tous deux gagnèrent la station la plus proche, prirent une voiture, et le cocher reçut l'ordre de les conduire au restaurant de l'avenue de Saint-Mandé.

La mère Baudu était seule avec ses filles, s'occupant des préparatifs du repas du soir. Les fiancés furent cordialement accueillis.

— Et qu'est-ce qui nous procure le plaisir de vous voir ? demanda la matrone.

— J'ai besoin de parler à votre futur gendre, répondit Paul.

— A Victor ?

— Oui... Je pourrais aller le trouver aux chantiers de mon père, mais j'aimerais mieux lui parler ici.

— C'est bien facile, Etiennette va lui faire savoir que vous le demandez.

— Et ça sera vite fait !... s'écria la jeune fille en s'élançant dehors avec une agilité de chevrete.

Au bout de cinq minutes elle revint, accompagné de Victor Béralle. L'étudiant et Renée serrèrent les mains du contremaître, puis tous les trois allèrent s'asseoir un peu à l'écart.

— Ainsi, monsieur Paul, vous avez à me parler ? commença Victor.

— Oui, mon ami.

— Serais-je assez heureux pour que vous ayez besoin de moi ?

— J'ai besoin de vous, en effet... Je sollicite de vous une preuve de dévouement.

— Je vous suis acquis corps et âme, vous le savez bien...
 — Certes, je le sais, et c'est pour cela que je m'adressa à vous avec une confiance absolue...
 — Parlez vite... De quoi est-il question ?
 — Avant de vous le dire, je dois vous mettre au courant de bien des choses que vous ignorez...
 — J'écoute...
 — C'est la Providence, sachez-le d'abord, qui a fait tomber entre les mains de votre frère Richard le sac de madame Ursule...

En entendant nommer Richard, le contremaître fronça les sourcils.

Paul continua :

— Un sac secret de ce sac renfermait les papiers dont vous m'avez entendu parler et que je cherchais presque sans espoir de les retrouver...

— Est-ce possible ?

— Heureusement, oui...

Et l'étudiant raconta de quelle façon, à Anvers, une tentative d'assassinat commise sur sa personne lui avait fait découvrir le mystérieux compartiment et la lettre adressée au notaire de Paris. Après le récit de la visite à M. Auguy, il ajouta :

— Renée est obligée de partir pour Nogent-sur-Seine et ne peut pas remettre son voyage d'un seul jour, quoiqu'il me soit impossible de l'accompagner demain. Je n'ai pas le courage de lui révéler son impatience, car il s'agit pour elle, sans doute, de retrouver sa mère...

— Je comprends... répondit Victor... Vous venez me demander de vous remplacer demain auprès de mademoiselle Renée...

— Oui... de veiller sur elle et de la protéger contre les ennemis inconnus qui l'attaqueront peut-être encore...

Le front de Victor s'était plissé.

— Il y a une difficulté grave... murmura-t-il.

— Laquelle ?

— Vous savez que M. Pascal, votre père, n'est pas à Paris..

— Je l'ignorais...

— Son voyage doit se prolonger jusque vers le milieu de la semaine prochaine, a-t-il dit, et c'est à moi qu'il a confié la surveillance des chantiers couverts.

— Mais, fit observer Paul, ne pourriez-vous, pendant les deux jours au plus que durera votre absence, charger Richard d'exercer cette surveillance à votre place ?

— Ah ! ne me parlez pas de mon frère ! répliqua Victor d'une voix sourde. C'est un incorrigible vaurien qui finira par devenir un bandit comme les misérables qu'il fréquente... Sais-je seulement où il est à cette heure ?... Depuis le lendemain du soir de mes fiançailles il n'a reparu ni ici, ni au chantier... Il avait en poche quelque argent de sa paye, il est allé jouer, boire et s'enivrer... On l'a vu rouler dans les plus ignobles bouges, et de gens sans aveu ! Mon frère, monsieur Paul, me fait trembler. J'ai peur qu'il ne déshonore le nom que mon brave homme de père nous avait laissé sans tâche... Mais c'est assez nous occuper de lui, car l'indignation m'emporte et je ne tarirais pas... Il a dû commettre ici quelque gredinerie, je le sens... Maman Baudu ne veut pas me dire de quoi il retourne, mais je le découvrirai un jour ou l'autre et, si ce que je soupçonne est vrai, je promets à Richard une terrible leçon !... Ah ! oui... terrible !...

— Songez qu'il est bien jeune encore, interrompit Paul.

— La jeunesse n'est une excuse pour aucune infamie ! En-

core une fois ne parlons plus de ce diable... Bref, vous auriez le soin de moi pour deux jours ?

— Oui.

— Quand mademoiselle Renée veut-elle partir ?

— Demain matin, par le train de sept heures dix minutes.

— Eh bien, attendez moi ici... Je vais voir le caissier qui représente monsieur votre père, puis l'ingénieur, un charmant gargon, et je vais les prier de m'accorder une permission de quarante huit heures, en mettant à ma place un de nos bons ouvriers en qui j'ai toute confiance.

— Allez donc, mon ami, et faites pour le mieux.

Victor Béraille quitta la grande salle du restaurant. Au bout d'un quart d'heure il reparut.

(A CONTINUER.)

Commencé le 12 octobre, 1882—No 146.

LES DRAMES DE L'ARGENT

PAR RAOUL DE NAVERY

XIV

A MAZAS

On le prenait à l'improviste. Quelque innocent qu'il fût il se sentait trembler. L'emprisonnement, qui a raison des plus forts, commençait à agir sur ses nerfs. Il ne connaissait plus le sommeil. Durant des nuits il comptait toutes les heures, il songeait tantôt à sa femme et à sa fille dont il ne recevait aucunes nouvelles, tantôt à André Gualbert qu'il supposait tombé dans un profond désespoir. Il s'efforçait de regarder en face une situation grave, un avenir terrible peut être.

De même que les enfants afin de s'aguerrir rêvent de la rencontre de bandits en se demandant comment ils agiraient en leur présence, Bonaventure évoquait des événements sinistres, essayant de se persuader qu'il les dominerait par son courage et son sang froid. Il avait songé à tout cela, et cependant au moment de paraître devant un juge prévenu, sans aucun doute, il sentit déjà sa force s'en aller.

Cet homme qui avait eu plus de chance encore que de capacité, et que le succès avait grisé comme un vin capiteux, n'était pas l'homme des arguties et de la chicane. On aurait pu lui demander de faire produire de l'or à un terrain pierreux, plutôt que de se dépêtrer des rets de la procédure.

Tandis que la voiture roulait il s'abandonnait à un découragement grandissant à chaque minute. Quand elle s'arrêta il s'efforça de rassembler des idées nettes, et de trouver au moins le courage physique. Il lui fallut un grand effort pour gravir l'escalier. On le fit attendre un peu, et cette attente augmenta son angoisse.

Rien n'est laissé à l'aventure dans les agissements de la justice. Elle calcule chaque détail d'une mise en scène préparatoire. Rien n'est indifférent, tout concourt à rendre l'homme suspect plus malléable. Bonaventure resta environ une demi-heure à attendre le bon plaisir du juge d'instruction.

Celui-ci était un jeune homme encore, dont les cheveux blanchissaient déjà. Ses yeux bleus aux reflets d'acier brillaient à l'abri de lunettes teintées. Il avait la bouche fine, le nez mince aux barines, les cheveux droits comme privés de vie, dis-

tingué, très habile ; on le comptait parmi ceux à qui est destinée une haute situation.

Il traita Bozan de Breuil avec une courtoisie sommaire, et du premier coup celui-ci comprit que l'esprit du juge était prévenu.

En général, les magistrats, hommes intègres, mais peu riches, estiment médiocrement ceux qui doivent leur fortune aux hasards des combinaisons financières. Ils savent que trop souvent leurs transactions offendent l'illégalité si elles n'y tombent pas. Le sinistre du financier touchant à trop d'intérêts, la surprise et la colère étaient trop générales, pour qu'il ne fût pas tenté de prendre le parti de la foule, contre cet aventureux financier dont la ruine entraînait celle de tant de gens.

Certes, M. Veillot était un magistrat modèle, incapable de se laisser entraîner, par cette unique raison qu'il était homme. Ce n'était pas, du reste, sans une sorte de crainte qu'il avait accepté l'instruction de cette affaire.

Autant il se sentait à l'aise, s'il s'était agi d'un crime ordinaire, autant il éprouvait de secret enlaidissement à débrouiller les mystères de la Société Universelle. Il s'agissait d'apprendre une langue inconnue, d'approfondir des combinaisons, de débrouiller un décheveau qui lui paraissait indévidable.

Le juge s'était entouré de spécialistes, il avait cherché avec conscience, et cependant il n'était pas certain d'avoir trouvé. Sur son bureau s'étaient des notes nombreuses, les feuillets des livres de Bozan de Breuil s'élevaient de signets destinés à appeler l'attention sur des points qui semblaient peu clairs au magistrat. Ce fut sur ces points que tout de suite il fit rouler l'interrogatoire du financier.

Interrogatoire rapide, procédant par bonds imprévus qui déroutaient subitement Bonaventure. S'il eut été laissé maître d'expliquer le marche générale de ses affaires, ses combinaisons, ses espérances légitimes, il se fut senti plein de courage, et la présence d'esprit ne lui eut manqué. Mais chaque question l'éloignait de la question précédente.

L'enchaînement manquait à cet interrogatoire que le malheureux n'avait pas le droit de diriger. Et cependant il faut rendre cette justice à M. Veillot qu'il était loin de se rendre compte de l'effet désastreux produit par ce système. Il croyait tout simplifier en agissant de la sorte.

Pendant trois heures le malheureux Bozan resta dans le cabinet du juge, subissant une question morale d'autant plus terrible qu'il devait s'efforcer de dompter ses nerfs et de dominer son émotion. Il fallait garder une présence d'esprit admirable, répondre brièvement, d'une façon claire, sans se laisser distraire ou emporter.

S'il sentait au dedans de lui un mouvement de colère, il le devait réfréner, car il n'avait le droit de se plaindre de personne.

M. Veillot l'écoutait, notait la plupart de ses réponses, et quand au bout de trois heures il termina cette douloureuse séance, il fut impossible à Bozan de savoir quelle était l'impression du magistrat. Gardait-il des doutes sur l'honorabilité de Bonaventure ; le jugeait-il victime d'une conspiration, et bien plus malheureux qu'imprudent, le financier demeura impuissant à le comprendre.

Cependant après avoir répondu aux questions qui lui étaient adressées, il laissa échapper ce cri qui convainc souvent plus les juges que les raisonnements.

— Je vous le jure, monsieur, dit-il, je suis un honnête hom-

me ! Si j'avais été libre, j'eusse trouvé une combinaison victorieuse, et à cette heure tous ceux dont les intérêts sont en souffrance seraient désintéressés. Loin de moi la pensée de me plaindre de la justice, monsieur, je vous proteste seulement que si la coalition juive ne m'avait en serré de toutes parts, je serais debout, plus assuré que jamais de mon crédit, et je ne subrais pas l'humiliation d'être traité en fripon.

— La justice s'instruit, monsieur, voilà tout !

— Eh ! demanderais-je autre chose que de la laisser maitresser de s'enquérir de tout ce qui me concernait ! Ce que je voulais seulement, c'était être libre ! et travailler pendant ce temps à la défense des intérêts qui m'étaient confiés.

— Malheureusement, monsieur, même à cette heure, je ne puis encore vous rendre la liberté que vous souhaitez.

— Ainsi je n'ai pas réussi à vous convaincre de ma probité ?

— Il me reste à étudier de nouveau cette affaire, d'après votre système de défense.

Bozan de Breuil n'obtint rien de plus.

Au moment où il descendait du cabinet du juge d'instruction, il rencontra maître Leroux. Celui-ci serra la main à Bonaventure :

— Eh bien ? lui demanda-t-il.

— Je suis plus découragé qu'hier, voilà tout.

— Ne vous affectez pas à ce point, qui sait si demain ce sera pas rendu une ordonnance de non-lieu.

Bonaventure secoua la tête, il avait cessé d'espérer.

Pendant le reste de la journée il resta plongé dans une atonie complète. La nuit fut sans sommeil.

Le lendemain cependant, rassemblant les souvenirs de la veille, il écrivit un mémoire relatif aux points sur lesquels avait posé son interrogatoire, et chargea son avocat de le remettre au juge d'instruction. Ce travail l'occupa durant trois jours. Au bout de ce temps il fut appelé de nouveau chez le magistrat. Cette fois la séance dura cinq heures. Bozan de Breuil en sortit épuisé.

À diverses reprises il fut mandé dans le cabinet de M. Veillot, et chaque fois son énergie faillit davantage. Le découragement absolu lui venait. La solitude lui paraissait insupportable. Il en arriva par avance à se considérer perdu.

Alors il but par la pensée la honte du procès, celle d'une condamnation ; il assista scène par scène à l'achèvement de sa ruine morale, succédant à la ruine financière, il se demandait aurait la force de la subir ?

Il se répondit : Non !

Bozan de Breuil avait perdu très jeune un père intelligent et bon qui laissa sa veuve dans une indigence relative. Reine Bozan éleva son enfant avec tendresse, mais elle ne put lui communiquer ce qui lui manquait à elle-même : des sentiments religieux.

À peine entendit-il parler de Dieu, on ne le conduisit dans les églises de Paris que les jours de grandes cérémonies où les pompes du culte formaient un admirable spectacle.

Il assista à quelques messes de Noël, visita des tombeaux durant la semaine Sainte, et des reposoirs à la Fête-Dieu, ce fut tout. Rose Bozan frappée dans son bonheur et dans son amour ne se jeta point dans les bras du Dieu qui console. Elle ne jeta pas les mains de l'orphelin pour lui apprendre à demander l'aide du père qui est au ciel. Renfermée dans sa douleur dans son deuil, elle aima seulement l'enfant qui lui restait, et

lui ménagea point pour l'avenir ces consolations que rien ne remplace. Bonaventure, après avoir achevé ses études, dut songer tout de suite à gagner sa vie, et quitta la France.

Dans le tourbillon d'affaires qui l'entraîna il ne songea point à s'enquérir d'une religion dont l'amour n'avait pas été soulevé dans son âme. Comme il ne la connaissait point, il ne sentit pas qu'elle lui manquait. Les années passèrent le laissant dans cette ignorance absolue, et quand le malheur s'adattit sur lui, l'idée ne lui vint point d'y chercher une consolation.

Elle aurait pu seule le soutenir, cependant.

Sa famille dispersée ne pensait plus à lui ; il regardait sa condamnation comme inmanquable, et pas un ami n'était là pour le consoler...

Mikaël n'avait pu obtenir encore d'entrer dans la prison de son beau-père.

La tristesse de Bonaventure dégénéra en désespoir.

Pendant trois jours et trois nuits il lutta contre un découragement suprême ; enfin, à bout de courage, las de la vie, il résolut d'en finir.

Il n'agissait pas comme certains êtres qu'étreint une douleur violente, et que pousse à l'abîme un accès de découragement aigu. Non. La désespérance complète, absolue, implacable, s'était infiltrée dans ses os. Il mourait parce qu'il ne gardait plus la force de vivre. Ah ! s'il eût trouvé dans Mercédès une vaillante semblable à Clotilde, si un cœur vraiment fort et tendre eût battu sur le sien, l'énergie lui fut restée.

Mais il était seul, tout seul. En dépit de la générosité de ses intentions, Mikaël demeurait impuissant ; d'ailleurs Mikaël ne tenait pas à lui par toutes ses fibres. Il l'avait accepté, mais leurs âmes ne s'étaient jamais fondues avant le désastre, et à cette heure encore, le prince Ypsolani ne pouvait être un fils pour Bonaventure.

— Je vais me tuer, dit-il.

Il prononça contre lui-même cette condamnation, sans en ressentir d'épouvante.

Une vie déshonorée l'effrayait plus que la mort.

Nous l'avons dit, Bonaventure n'avait pas la foi.

Il pensait vaguement qu'il s'absorberait dans le grand tout, qu'il reposerait au fond d'une tombe, lui qui ne croyait jamais pouvoir reconquérir le calme ; ces questions ne l'agitaient pas. Il voulait dormir sans rêve et sans réveil, voilà tout.

Une dernière fois il écrivit au magistrat qui l'avait interrogé afin de lui répéter avec la gravité de langage que communiquent les approches de la mort, qu'il ne se reprochait rien contre la probité. Il ajoutait qu'un jour on lui rendrait justice.

Ensuite il traça quelques lignes amies pour le prince Ypsolani, le suppliant de pardonner à Mercédès comme il lui pardonnait lui-même. Il le remerciait d'avoir tenté l'impossible en essayant de le sauver. Enfin il adressa un billet à André Gualbert qui, plus d'une fois, par l'entremise de maître Leroux, lui avait fait parvenir de ses nouvelles, et l'encourageait à la lutte. Toutes ces lettres furent placées sous une enveloppe unique portant l'adresse de son avocat.

Ces dispositions prises, il songea à la façon dont il mettrait à exécution sa funeste résolution. Peu de moyens de suicide lui restaient. Il ne possédait pas d'armes.

Il eût préféré un coup de pistolet à tout autre genre de suicide, mais il n'y pouvait songer. Comme on le voyait tranquille, on le croyait résigné ; et nul n'exerçait sur lui de surveillance active.

Il s'arrêta enfin à l'étranglement. Il lui faudrait du courage car il ne pouvait atteindre à sa fenêtre. Il dénoua sa cravate, la tordit, et jugea qu'elle pourrait lui suffire.

Puis sans hâte, tranquillement, Bézau de Breuil la roula autour de son cou, fixa l'autre extrémité à la barre de fer de son lit, s'agenouilla et tendant la tête en arrière avec un effort terrible, il sentit des bourdonnements furieux emplir ses oreilles, sa gorge se contracta, ses yeux se dilatèrent avec épouvante, et il tomba râlant sur le sol.

XVI

LES MAUVAIS CHEMINS.

Quelques mois suffirent à Jean Bruk pour se créer une notoriété bruyante. Du moment où il mit le pied dans la route du succès scandaleux, il y marcha à pas de géant.

Les premiers numéros de la « Crécelle » le signalèrent à l'attention d'un parti, et ce parti l'acclama, le fêta, lui faisant large sa place au soleil, le grisant d'éloges, lui jetant l'or à pleines mains en échange de ses coups de crayons.

L'audace vint à Jean Bruk, en même temps que lui montait à la tête une ivresse terrible, l'ivresse du succès malsain.

Naturellement spirituel, boulevardier, un peu gamin, observateur de surface, Jean Bruk ne possédait ni le talent d'Henri Monnier, ni la verve incisive de Gavarni, ni la finesse de Bertall, ni la raillerie piquante de Cham.

Il pouvait enlever crânement un dessin, écrire une légende, mais il ne fallait rien lui demander au delà. Aussi devait-il, s'il voulait ne point voir décroître l'engouement soulevé par quelques-unes de ses inspirations, marcher en progressant dans la voie qu'il s'était tracée, et accentuer chaque jour davantage les audaces de ses dessins sous peine de paraître perdre de son énergie.

A sa manière, Jean Bruk était devenu tribun.

Or celui qui se pose en orateur du peuple, voyant grandir les exigences de son terrible client, à mesure qu'il lui donne satisfaction, en arrive par la force des choses à une violence de langage que tout d'abord il n'avait point prévue, et qu'il ne prémédita pas. C'est la pente déclinive sur laquelle est lancé le coureur : Il n'a plus le droit de s'arrêter, court, glisse et tombe le front broyé sur les pierres du chemin.

Après avoir attaqué les hommes du pouvoir, dessina leurs silhouettes, saisi dans le vif leur personnalité, Jean Bruk osa davantage. Les questions religieuses qui s'agitaient, soulevant la haine et la colère des uns, la surprise et l'auguste douleur des autres, lui devaient fournir des sujets nouveaux. Il s'en empara avec d'autant plus de violence qu'il s'agissait de l'emporter sur des rivaux en talent et de gagner comme Judas de l'argent, beaucoup d'argent, au prix d'une trahison infâme.

Au milieu des pages qu'il salissait de son crayon, il traîna sur les olives l'épiscopat, le clergé, la papauté elle-même.

Et la foule riait, et les enfants s'arrêtaient pour regarder ces images immondes, et les jeunes filles baissaient les yeux devant les étalages infâmes, tandis que les orateurs perdus, et les adultes libres penseurs, riaient à gorge déployée, se montrant du doigt les esquisses, en lisaient les légendes d'une voix éraillée, et jetaient une insulte à la femme qu'ils voyaient passer un livre d'heures à la main. A l'ouverture des boutiques de journaux il se formait des rassemblements.

On commentait en gouaillant la caricature de Jean Bruk ; les trottoirs se trouvaient encombrés. On se bousculait pour arri-

ver aux devantures. L'enfant se rendant à l'école, l'ouvrière allant à son magasin, l'ouvrier chargé de ses outils, grossissaient le nombre des curieux. Alors on échangeait des opinions, des rires partaient de la foule, on crachait des blasphèmes, la boutique se preuait d'assaut et le tirage du journal continuait à monter.

Jean Bruk grisé par le succès, ne se demanda point s'il lui resterait fidèle. Il éprouvait la hâte de l'étaler, de se venger des années mauvaises pendant lesquels il vécut de pommes de terres frites et de gros bleu.

Le besoin des jouissances matérielles s'empara de lui d'une façon complète, tyrannique, insatiable.

Un peintre des ses amis, à la suite d'un violent chagrin, ayant résolu de quitter la France, m't en velt un p'tit hôte qu'il avait fait bâtir avec les raffinements intelligents d'un artiste. L'atelier était magnifique, bien éclairé, tendu de tapisseries d'une bonne époque, et réalisait ce que Jan Bruk pouvait rêver. Celui-ci alla trouver Léopold Travers et lui offrit d'acheter l'hôtel avec les meubles et les objets d'arts qu'il renfermait.

Léopold Travers regarda Jean avec un sourire :

— Êtes-vous donc subitement devenu si riche, lui demanda-t-il que vous veuillez vous donner un hôtel ? J'estime l'immeuble cent cinquante mille francs et le mobilier trente mille.

— Je ne discute point votre appréciation, répondit Jean, et nous aurons seulement à arrêter les conditions des règlements. Vous avez raison en supposant que je ne possède pas la somme que vous demandez, seulement je suis certain de pouvoir la payer dans l'espace de deux années.

— Vous gagnez donc bien de l'argent ? demanda Léopold Travers.

— Environ cinq mille francs par mois.

— A faire des caricatures ?

— Oui, mon cher, de la caricature, c'est-à-dire de la satire au crayon, des philippiques à l'aquarelle, des catilinaires à la sépia et des pamphlets à l'encre de chine ! Oh ! Je sais du reste dans quel dédain vous tenez ce que je puis produire, mais ce qui fait la renommée et la fortune d'un artiste est bien moins l'opinion de ses camarades que l'impression populaire. Vous êtes de ceux qui âlisent des mois entiers sur une œuvre, qui poursuivent sans fin l'oiseau bleu de l'idéal, et dont le rêve unique est la beauté parfaite ; je connais ces amants de la Muse, et ces chercheurs de sublime !

Vous ne vous douteriez guère que je suis élève d'Armadiou et que j'ai obtenu un prix d'atelier ; j'ai même concouru pour le prix de Rome. Seulement un jour, en présence des résultats obtenus, c'est-à-dire de la jeunesse qui s'écoulait dans un travail ardu, de l'appétit ou plutôt des appetits de la vingt-cinquième année, des privations de toutes sortes, des envies féroces de jouissances, je me suis jugé stupide et j'ai changé de voie. L'élève d'Armadiou s'est fait caricaturiste, et depuis ce temps je mène cette large vie parisienne à laquelle j'aspirais.

— Vous vous en lasserez à moins qu'elle vous tue.

— Oh ! maintenant je suis sans crainte, c'est de faim que j'ai failli mourir.

— Il est quelque chose de plus dangereux que la faim.

— Bah ! Quoi donc ?

— Le plaisir, répondit Travers.

— Tiens, vous parlez comme Chaumas.

— C'est que le docteur est un philosophe.

— Dans le temps où nous vivons les plus fous sont les plus sages.

— Permettez-moi de conserver mes convictions, et revenons aux conditions de notre marché. Vous le savez, je pars pour l'Italie. J'ai le désir de fixer dans une série d'œuvres sérieuses le caractère sacré de cette grande Rome amoindrie déjà et qu'on rêve de découronner.

Je tiens à reproduire quelques uncs de ses cérémonies augustes, à peindre certains portraits. Je veux surtout graver en moi un souvenir ineffaçable.

Combien resterai-je de temps, je l'ignore. Pendant mon absence un notaire restera chargé de mes intérêts. Voici ce que je vous propose. Je vous vendrai comptant le mobilier de l'hôtel, quant à celui-ci, je vous le céderai au prix de cent cinquante mille francs, en vous laissant cinq années pour le payer. Jusqu'à règlement complet, l'intérêt sera de cinq pour cent. Au bout de cinq ans, je rentre dans ma propriété si vous ne l'avez pas payée complètement.

— C'est entendu, répondit Jean Bruk. Nous passerons quand vous le voudrez chez le notaire.

— Alors demain, j'ai hâte de partir.

Huit jours plus tard Jean Bruk était propriétaire à réméré de l'hôtel caché derrière les arbres du parc Monceaux. Un mobilier splendide lui appartenait, et il pouvait se considérer comme propriétaire de l'habitation que Léopold Travers avait fait bâtir avec tant de soin.

Comme tous les parvenus, Jean Bruk avait hâte d'étaler son luxe de fraîche date. Il résolut de donner une fête essentiellement parisienne, et lança des invitations dont il exécuta les cartes avec un goût fantaisiste. Son nom commençait à faire du bruit, les invitations furent non seulement acceptées, mais désirées ; des artistes connus y vinrent.

On servit un souper exquis ; le bal finit au jour, et le lendemain les chroniques firent à l'envi le récit de cette pendaison de crémaillère. A partir de ce jour chaque semaine le petit hôtel du parc Monceaux regorgea d'une foule spirituelle, vivante, avide de plaisir.

Jean Bruk n'avait jusqu'à cette heure glissé que dans les dangereux chemins de l'idée, il entra dans la voie des passions folles, des caprices énervants. Après des nuits livrées à l'orgie, il se levait tard, à demi éveillé d'un fiévreux sommeil.

La tranquillité de l'atelier lui pensait. Il y appelait ses amis. Tandis que les uns faisaient assaut d'armes dans l'atelier, les autres se mettaient au piano et jouaient les airs à la mode. Jean Bruk esquissait un dessin destiné à la « Crécelle » ou cherchait le sujet d'une illustration pour une série de romans dont les libres allures touchaient à la licence.

(A SUIVRE.)

Commencé le 12 avril 1883 — No 172.

INFORMATIONS

A partir d'aujourd'hui (12 octobre 1882) — les conditions d'abonnement à notre journal sont comme suit : un an, \$1.00 ; six mois, 50 cents, payable d'avance ou dans le cours du premier mois. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Aux agents 16 cents la douzaine et 20 par cent de commission sur les abonnements, payable à la fin du mois. Nos abonnés actuels endettés voudront bien régler l'arrérage immédiatement, par là nous éviter la pénible nécessité de les retrancher de nos livres à l'expiration du terme de leur abonnement, et de remettre le compte à notre procureur pour collection.

Nous sommes en mesure de fournir tous les numéros par depuis le 1er Janvier dernier, et même à titre complète (brochée) de l'année 1881, aux conditions ci-dessus.

MORNEAU & C^{ie}. Editeurs,

No. 17 Ste Thérèse Montréal.